الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/12/2025

Rabat, le 2 Octobre 2025

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que *M. Debbarh* Mounir *Moulay Hassan* a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 2 septembre 2025, 1 305 actions *Cartier Saada*, au cours unitaire de 40,50 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération, *M. Debbarh* Mounir *Moulay Hassan* déclare détenir 262 968 actions, soit une participation de 4,99% dans le capital de *Cartier Saada.*

Dans les six mois qui suivent le franchissement du seuil précité, *M. Debbarh* Mounir *Moulay Hassan* envisage de poursuivre ses ventes sur la valeur *Cartier Saada*.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
05 37 68 89 62
dfsp@ammc.ma